



1188 Gimel, le 10 juin 2009

Conseil communal Gimel

Rapport de la commission de gestion Exercice 2008

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion, composée de :

Hervé Messieux	président
Marika Debonneville	rapporteur
Christelle Debonneville	
Cyril Bastian	
Serge Kursner	

S'est réunie à 11 reprises pour examiner les comptes ainsi que la gestion de la commune pour l'année 2008.

En vertu du mandat qui lui a été confié, son travail s'est effectué de la manière suivante :

1. Lecture du rapport de la municipalité
 2. Lecture du rapport de la fiduciaire
 3. Etude des comptes et des préavis
 4. Entretien avec le Syndic et la Boursière
- Visites: - Chantier Salle Omnisport
 - Collège du Marais
 - Hôtel de l'Union

Etablissement du présent rapport

Préambule

L'exactitude de la comptabilité est attestée par le rapport de la fiduciaire Métry.
La commission a eu à sa disposition et, dans les temps, l'ensemble des justificatifs, listings des comptes et rapports.
Par souci de clarté, les montants seront indiqués sans les centimes.

Résultat de l'exercice

L'exercice comptable 2008 représente un excédent de revenus de Fr. 106'502.-.

Par rapport au budget qui prévoyait une perte de Fr. 453'244.-, cela représente une différence de 123.5 %.

L'excédent des recettes courantes sur les dépenses courantes constitue la marge d'autofinancement. Cet indicateur est très important dans l'évaluation de la capacité d'investissement d'une commune.

La marge d'autofinancement des comptes 2008 s'élève à Fr. 1'024'997.- Cette marge sert à financer les investissements, rembourser les dettes et à constituer des réserves pour le futur.

La dette communale au 31 décembre 2008 s'élève Fr. 10'218'950.-, soit Fr. 6'323.60 par habitant (1616). Elle était de Fr. 10'550'072.- au 31 décembre 2007, soit 6'945.40 par habitant (1519). L'endettement moyen est en baisse de Fr. 621.80 par rapport à l'année passée suite à l'arrivée de 97 nouveaux habitants.

Administration générale

Les charges de ce dicastère s'élèvent à Fr. 686'652.- pour l'année 2008 alors que le budget prévoyait un montant de Fr. 690'200.-.

Les revenus sont supérieurs au budget de Fr. 12'337.-. Cette différence est essentiellement due aux divers remboursements de frais administratifs non budgétisés.

Finances

Pour l'année 2008, un bénéfice de Fr. 3'090'094.- a été réalisé dans ce dicastère.

Les charges sont de Fr. 1'728'470.- et sont supérieures d'environ 14% par rapport au budget fixé à Fr. 1'413'510.-.

Les produits sont de Fr. 4'818'564.- et sont supérieurs au budget qui s'élevait à Fr. 4'124'651.-.

Les intérêts sur les emprunts bancaires s'élèvent à Fr. 348'736.- alors qu'ils avaient été budgétisés à hauteur de Fr. 370'000.- pour cette même année. Concrètement, cela signifie que la commune paie chaque jour la somme de Fr. 955.- d'intérêts sur ses emprunts bancaires.

Il est à relever que comme l'année passée, les amortissements relatifs au génie civil et bâtiments sont conformes au budget.

Contrairement à l'année 2007, des amortissements supplémentaires ont été effectués en 2008.

Les revenus des placements augmentent de 18 % par rapport à l'année 2007. Le rendement des actions de la Romande Energie et les divers placements de trésorerie ont permis d'augmenter encore les revenus de ce compte.

La commission relève du rapport de la fiduciaire, que le montant des impôts impayés au 31.12.08 est de Fr. 1'435'685.-, en augmentation de Fr. 404'340.- par rapport à 2007.

Domaines et bâtiments

Nous avons constaté que ce dicastère a permis de dégager un revenu de Fr. 106'908.-.

Forêts, domaines et pâturages

- Le volume exploité est de 4'205 m³ pour un coût d'exploitation de Fr. 234'624.- et un revenu de Fr. 315'170.-. Par rapport à 2007, les coûts d'exploitation sont en hausse de 13.1 %.
- Bâtiments
 - Collège du Marais : Les frais dépassent le budget d'environ Fr. 38'000.-. Ils sont dus aux frais de chauffage, d'électricité et d'entretien, à la rénovation de deux salles ainsi qu'à la dernière installation informatique.
 - Grande salle : Les charges sont supérieures au budget suite à l'installation d'une aire de jeux pour la halte garderie. Le montant des frais de construction pour cette installation est de Fr. 21'375.-. Les achats d'éléments et de jeux pour un montant de Fr. 14'700.- ont été couverts par un don de la loterie romande.
 - Les bâtiments du patrimoine financier : Le résultat du poste permet de dégager un excédent de recettes de Fr. 91'250.-.

Travaux

Le montant des charges s'élève à Fr. 977'197.- contre Fr. 981'576.- budgetisés.
Quant aux revenus, ils se montent à Fr. 435'519.- contre Fr. 389'000.- budgetisés.

- Ordures ménagères et déchets
 - Ce poste est déficitaire en raison des frais élevés d'élimination des déchets. Toutefois, avec le nouveau règlement communal sur le ramassage, les frais d'incinération des déchets urbains et encombrants ont été couverts par la taxe des déchets ménagers qui s'élevaient à Fr. 145.- pour un équivalent ménage pour 2008.
- Egouts, épuration
 - Les charges étant supérieures aux revenus, il n'y a pas eu d'attribution aux financements spéciaux.

Instruction publique et cultes

Les charges et les revenus sont conformes au budget.

La participation aux comptes de l'Etablissement scolaire de Gimel et environs se monte à Fr. 622'769.- soit une charge par élève pour notre commune de Fr. 2'910.- Actuellement, 214 élèves fréquentent l'établissement de Gimel.

Les frais liés au temple sont légèrement supérieurs au budget, suite à la réfection de la toiture du clocher.

Police

Ce dicastère comprend la police, le contrôle des habitants, le service des inhumations, la défense incendie et la protection civile.

Les charges et revenus sont supérieurs au budget.

Il est à relever que la commune de Gimel a repris la gestion du contrôle des habitants de Saubraz. Cette dernière nous a reversé un montant de Fr. 3'785.-

Nous relevons une augmentation substantielle des charges dues en partie à l'accroissement des cours cantonaux pour les sapeurs-pompiers. L'ECA ne rembourse plus que Fr. 50.- par jour, la différence étant à la charge du SDIS Gimel-Région.

Sécurité sociale

Les charges sont de Fr. 7'000.- inférieures au budget.

- **Prévoyance sociale**

- Le montant de la facture sociale s'élève pour 2008 à Fr. 1'034'074.-, soit une augmentation de Fr. 205'772.- par rapport à 2007. Le bouclage des comptes de l'exercice 2008 s'est fait sur la base des acomptes de péréquation 2008. Par contre, le décompte de la facture sociale 2007 qui représente un montant de Fr. 146'408.- apparaît dans les comptes 2008.

Services industriels

Le service des eaux dégage un revenu de Fr. 37'155.- comptabilisé dans le fonds de renouvellement du service des eaux. Une diminution de 23.18 % par rapport à 2007.

Le service du gaz dégage un revenu de Fr. 51'529.-. Il est à relever que les abonnés sont en constante augmentation. La barre des 100 ménages raccordés a été franchie.

Observations et remarques

La commission de gestion a contrôlé l'application des préavis acceptés par le Conseil communal en 2008 qui s'est montrée conforme. Certains sont en cours de réalisation.

Nous relevons que la marge d'autofinancement a pratiquement doublé par rapport à l'année précédente.

Toutefois, la commission encourage à la prudence car nous sommes au devant de grands investissements.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes 2008 et constatons la bonne gestion de ces derniers.

Il serait agréable d'avoir une connexion internet lors des séances de la commission de gestion afin d'obtenir des renseignements rapidement.

Conclusion

Les membres de la commission de gestion remercient la Municipalité ainsi que la boursière Mme Ducret pour leur disponibilité, la clarté de leurs explications et le travail accompli au cours de l'année 2008.

En conclusion, la commission de gestion propose au conseil :

1. d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2008
2. d'adopter les comptes tels que présentés
3. d'en donner décharge à la boursière
4. d'en donner décharge à la Municipalité
5. de donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Pour la commission de gestion

Le Président :



Le Rapporteur :



Les membres :

